

Tribune

Europe et



Médiathèque Commission européenne

Michel BARNIER,

Commissaire européen chargé de la politique régionale et de la réforme des institutions.

À la mise en place du marché unique, la constitution de l'Union économique et monétaire, le lancement de l'euro et l'octroi de fonds structurels ont contribué à la convergence des pays de l'Union européenne et de leurs régions grâce à une plus forte croissance et une stabilité renforcée - autant d'éléments liés à une meilleure compétitivité. Les problèmes demeurent néanmoins nombreux. Outre le chemin de la croissance qui reste à retrouver pour certains, les réformes économiques et la création de nouveaux emplois ne progressent pas assez rapidement, tandis que les fractures économiques et sociales entre les régions européennes demeurent trop importantes.

Par ailleurs, l'Europe et ses régions doivent relever des défis majeurs : révolution technologique, vieillissement de la population mais aussi et surtout l'élargissement à dix nouveaux pays et la mondialisation. Dans l'Union élargie, les disparités socio-économiques seront considérablement accrues, l'écart de développement entre régions riches et pauvres passant du simple au double. La mondialisation, dont l'impact est aussi régional et local, accélère les restructurations.

Afin de satisfaire les attentes légitimes de ses citoyens et élus, l'Union européenne devait répondre à ces mutations transnationales. C'est pourquoi, en mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne a adopté une stratégie visant à faire de l'Union "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010". Le Conseil européen de Göteborg en juin 2001 lui a adjoint la dimension de développement durable en vue d'une croissance équilibrée qui préserve l'avenir des générations futures. Six domaines ont été recensés pour redynamiser l'économie européenne : la compétitivité et les réformes économiques ; l'emploi, l'insertion et l'égalité des chances ; l'éducation et la formation ; la recherche,

compétitivité économique

l'innovation et la société de l'information ; l'environnement et le développement durable. Très concrètement, cette stratégie vise à parvenir au plein emploi en augmentant d'une manière générale les taux d'emploi à 70% et à s'aligner sur les niveaux de productivité des entreprises mondiales les plus performantes. Elle concourt à construire une Europe entrepreneuriale.

Animateur de la politique européenne de cohésion, j'ai toujours espéré et soutenu une politique de la croissance et de la compétitivité durable pour tous. Dans ce contexte, la compétitivité régionale et territoriale joue un rôle essentiel. En effet, les régions, où existent des ressources, des énergies, des atouts, et qui sont pour certaines victimes de graves handicaps structurels peuvent contribuer davantage à la croissance en Europe. Il faut les y aider au travers de la solidarité communautaire. Il s'agit de permettre à leurs acteurs socio-économiques de participer pleinement à l'économie mondialisée. Véritables moteurs du développement régional, les entreprises occupent ici une place de tout premier plan.

Ainsi, durant la période de programmation actuelle (2000-2006), les divers instruments de la cohésion – et en tout premier lieu les 4 fonds structurels – agissent, directement ou indirectement, pour améliorer la compétitivité conformément aux agendas de Lisbonne et de Göteborg. Aujourd'hui, plus de la moitié des ressources disponibles est consacrée à des investissements en capital physique (infrastructures, environnement, transport) et humain (formation des travailleurs) nécessaires à la réalisation de ces orientations – sans oublier les encouragements à l'innovation, l'esprit d'entreprise et au développement des petites et moyennes entreprises. Cela correspond à 300 milliards d'euros, dont environ 130 milliards de cofinancements nationaux, mobilisés par le biais des programmes communautaires des fonds structurels.

Je veux souligner que l'impact des dotations structurelles sur l'environnement économique est doublement positif. Au-delà de leur effet macro-économique à court terme sur le revenu et la croissance, ces financements agissent en profondeur sur les facteurs de la compétitivité régionale et génèrent un développement économique soutenu et durable.

Malgré les efforts et les progrès de l'Union européenne pour se rapprocher de l'objectif d'une société de la connaissance et du développement durable, beaucoup reste encore à faire pour les atteindre à l'horizon de 2010 – notamment en raison du ralentissement que subit actuellement la croissance européenne.

Dans les prochaines semaines, la Commission va adopter le troisième rapport sur la cohésion. Il proposera de grandes orientations pour une réforme approfondie des politiques structurelles. Tout en poursuivant l'objectif de la cohésion fixé par le traité, c'est-à-dire développement le plus harmonieux entre les régions d'Europe, ces politiques devront renforcer leur contribution aux priorités établies par les Conseils européens de Lisbonne et Göteborg. Dans la réforme, convergence, compétitivité et coopération sont donc certainement des mots-clefs. En tout état de cause, je suis déterminé à ce que l'Union conserve une politique régionale ambitieuse, qui s'adresse à l'ensemble de nos régions et qui permette à toutes les régions de participer également et durablement au retour de la croissance que devrait connaître l'Union élargie. En tant que membre du Praesidium de la Convention sur l'avenir de l'Europe, j'y ai été particulièrement attentif et je continue à l'être au sein de la Conférence Intergouvernementale. Le dernier défi sera de proposer et d'obtenir que ces objectifs politiques et cette volonté appuyée sur l'expérience soient mis en oeuvre concrètement dans un budget européen à la hauteur des besoins et des projets ! ■